



## Comités de Lignes – 2025 Secteur Poitiers-La Rochelle Ligne 14

### **COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

En date du 14/11/2025



#### **Introduction**

Le comité de ligne du secteur de Poitiers-La Rochelle s'est tenu le 5 juin 2025, en présence des représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Voyageurs de SNCF Gares & Connexions, et de SNCF Réseau. Il a rassemblé une quarantaine de personnes comprenant des élus, des associations et de nombreux usagers venus partager leurs préoccupations et leurs propositions. Les échanges ont mis en évidence les efforts d'investissement de la Région, les attentes persistantes en matière de régularité et de confort, ainsi que les enjeux liés aux horaires, à l'intermodalité et aux services en gare.

#### **Investissements et modernisation**

En 2025, la Région consacre 647 millions d'euros sur le ferroviaire voyageurs, soit une part très importante du budget régional. Dix-huit nouvelles rames bimodes et électriques, représentant un investissement de 200 millions d'euros, viendront renforcer la capacité des trains avec une livraison échelonnée sur 2025 et 2026. Parallèlement, soixante-deux rames AGC feront l'objet d'une rénovation approfondie. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie plus large d'amélioration de la qualité de service et de confort pour les voyageurs. La modernisation concerne également les infrastructures qui se caractérise par des travaux de renouvellement des voies et du ballast, financés par SNCF Réseau.

#### **Horaires et correspondances**

Les horaires et correspondances ont constitué l'un des principaux sujets de discussion. Les usagers ont regretté de longs creux dans l'offre en semaine le matin entre 7h58 et 9h50, entre Poitiers et Niort, ainsi qu'à Prin-Deyrançon le matin et le soir, où le TER ne s'arrête pas. Les sujets de correspondance avec les TGV ont été abordés, notamment en soirée et le week-end, ainsi que celle de Nantes-La Rochelle direction Surgères l'après-midi. Les correspondances avec les TER et les Intercités ont été également évoqués.

Pour le reste, les contraintes budgétaires et techniques limitent les marges de manœuvre : les sillons disponibles, la priorité donnée aux trains grandes lignes et aux trains de fret, ainsi que l'organisation du travail des conducteurs pèsent sur la construction de l'offre.





Certains ajustements sont néanmoins possibles. Ainsi, deux modifications de dessertes ont pu être apportées : ajout de tous les arrêts en semaine entre la Rochelle et Saint-Maixent sur le TER 863454 (départ de La Rochelle à 10h27) et de l'arrêt Prin-Deyrançon le samedi sur le TER 863470 (départ de La Rochelle à 18h29).

Il a été évoqué également le système d'arrêt à la demande (TAD) existant sur certaines lignes qui pourrait être mis en place sur la ligne 14 pour les gares de La Crèche, Surgères ou Lusignan. Il s'agit pour le moment d'une expérimentation sur 2 lignes exclusivement empruntées par des TER qui circulent à une vitesse modérée, et qui permet au conducteur de freiner et de s'arrêter au dernier moment, lorsqu'il aperçoit un voyageur sur le quai. Il serait difficile de reproduire desserte sur cette ligne compte-tenu de la vitesse plus élevée des TER sur cet axe.

### **Qualité de service et circulation**

La fréquentation des TER connaît une progression continue, avec une hausse de plus de 30 % depuis 2019 et de plus de 7 % sur la seule année 2024. La ligne 14 connaît une fréquentation en hausse, avec une augmentation de 11 % en 2024 par rapport à 2023. Forte de son succès cette ligne déplore de nombreux cas de suroccupations, notamment le dimanche soir en période scolaire dans le sens La Rochelle-Poitiers. L'arrivée de nouvelles rames est donc particulièrement attendue dans ce secteur, prévue par la convention TER 2024-2030 entre la Région et SNCF Voyageurs.

En matière de régularité, les retards et suppressions sont majoritairement liées au manque de fiabilité des infrastructures ferroviaires, mais également à des événements climatiques comme des fortes chaleurs. La Région et SNCF Voyageurs rappellent que l'ouverture de deux écoles de conducteurs va contribuer à résorber les tensions de personnel et à stabiliser l'offre.

Les épisodes climatiques extrêmes, de plus en plus fréquents, ont un impact lourd sur le service. Les tempêtes entraînent chutes d'arbres et glissements de terrain, conduisant à des arrêts de circulation pour garantir la sécurité des voyageurs. À cela s'ajoute la présence accrue de la faune sauvage qui provoque parfois des collisions avec les trains. La gestion de la végétation le long des voies devient un enjeu majeur, dans un contexte de changement climatique.

### **Gares, intermodalité et services**

L'intermodalité a été largement discutée. Les usagers rappellent que le train, seul, ne peut répondre à l'ensemble des besoins de mobilité et que la réussite du transport ferroviaire passe par sa complémentarité avec les réseaux urbains, les cars et les modes doux.





Les gares font également l'objet de nombreuses attentes. Les usagers expriment aussi un besoin de services, comme l'installation de toilettes ou d'espaces sécurisés pour les vélos. La Région a rappelé que des financements existent pour accompagner les collectivités sur ces projets, jusqu'à 70 % pour les stationnements vélos.

Dans le cadre du Programme Gares liant la Région et SNCF Gares & Connexions, des travaux de conservation du patrimoine sont effectués à la gare de La Rochelle. Des travaux de modernisation ont également été réalisés à La Crèche, La Mothe-Saint-Héray et Pamproux ainsi que la réfection des quais, mise en conformité de l'éclairage et installation ou réfection d'abris de quais, signalétique, bancs, poubelles, sur certaines gares. Deux projets de PEM importants se concrétisent sur le périmètre de ce comité. Celui de Surgères, en cours, et celui de Niort qui a été inauguré en juin 2025. La gare de Niort est également concernée par une mise en accessibilité de ses quais. A Poitiers, il a été installé 2 abris vélos sécurisés dans le cadre de la LOM et dans le cadre du « bien vivre en gare » des travaux de sûreté, d'espaces d'attente, de reprise de la signalétique et installation d'une fontaine à eau.

### **Tarifs et billettique**

Sur la tarification, les usagers ont demandé la dématérialisation complète de la carte Modalis. Cette évolution est en cours de développement, l'application mobile permet d'ores et déjà l'achat et la validation de titres numériques. La question du coût des trajets domicile-travail a également été soulevée. La Région rappelle que les recettes voyageurs ne couvrent qu'un quart du coût réel des services, le reste étant financé par la collectivité.

### **Perspectives**

Outre le PEM de Niort qui a été inauguré en juin, celui de Surgères est en projet.

Dans le cadre du projet « Grand Poitiers entre en gare », le secteur de la gare sera repensé, avec notamment l'arrivée d'une gare bicéphale.

